

Date de mise en ligne : 29 septembre 2023



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00035** du **22 SEP. 2023**

Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) CHIV VIL ST GEORGES
 40 ALLEE DE LA SOURCE
 94190 VILLENEUVE ST GOERGES

En vue de la réalisation : restructuration partielle du bâtiment MONOBLOC, au sein de l'hôpital intercommunal. Le projet s'inscrit dans une première phase de projet d'ordonnancement des activités médicales et de mise en conformité technique concernant la sécurité incendie, les réseaux électricité CFO/CFA, la CVC et la plomberie du bâtiment. Cette mise en conformité qui nécessite l'édification du bâtiment neuf pour abriter les locaux techniques d'un poste de livraison (PL)

Sur un terrain sis 40 ALLEE DE LA SOURCE
Cadastré AP410

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **22 SEP. 2023**

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 23 00035** du **22 SEP. 2023** a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,